

DRM116 - Comptabilité immobilière

Présentation

Prérequis

L'unité d'enseignement s'adresse à toute personne exerçant ou appelée à exercer une activité professionnelle immobilière et qui:

- soit n'a pas de formation ou expérience préalable spécifique en comptabilité immobilière,
- soit a une telle formation ou expérience mais nécessitant d'être renforcée et actualisée.

Pour profiter au mieux de l'enseignement, des connaissances générales en immobilier, en droit et en économie et une bonne culture générale sont utiles.

Objectifs pédagogiques

Étudier les règles juridiques et les pratiques de la comptabilité des activités immobilières

Compétences

Maîtriser les règles et pratiques de la comptabilité des activités immobilières

Programme

Contenu

Cycle d'initiation

- Rôle économique de l'entreprise
- Structure juridique, contrat de société, différentes formes de sociétés
- Environnement de l'entreprise
- Nécessité et forme du suivi de gestion de l'entreprise
- Groupes des sociétés
- Rappel rapide de l'évolution du droit comptable (du plan comptable aux IFRS)
- Rôles respectifs de l'expert comptable et du commissaire aux comptes

Cycle de formation comptable générale

- Finalité du système comptable
- Logique de l'enregistrement comptable
- Principes comptables fondamentaux
- Opérations d'inventaire
- Etats de synthèse
- Notions de base sur les opérations finales touchant le résultat
- Analyses issues de la comptabilité générale
- Aperçu sur la consolidation

Comptabilités spéciales

- Entreprises de bâtiment et de travaux publics

🌟 Valide le 18-01-2019

Code : DRM116

6 crédits

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier /
Richard MALLE

Contact national :

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 25 79

Sylvie Molina

sylvie.molina@lecnam.net

- Promotion : présentation du secteur professionnel, rôle des sociétés civiles immobilières de construction-vente
- Sociétés marchands de biens
- Gestion locative
- Comptabilité des copropriétés
- Comptabilité des mandataires

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 3 à 4 heures. La validation de l'unité d'enseignement suppose l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20.